

# Demande d'examen d'une vétur de la réalisation de la r



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

18/02/2013

F01113P0033

#### 1. Intitulé du projet

Reconstruction et extension de l'ENS (Ecole Normale Supérieure) et de la PSE (Ecole d'Economie de Paris) sur le site du « CAMPUS JOURDAN » implanté Boulevard Jourdan à Paris 14è.

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Région Ile de France

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Jean-Paul Huchon, Président

RCS / SIRET

237500 079 00015

Forme juridique

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du proiet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 36 Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU	La surface des bâtiments à démolir est de 2 785 m2 La surface nouvellement créée sera de 12 471 m2 L'augmentation globale de surfaces sera donc de 9 686 m2

#### 4. Caractéristiques générales du projet

#### Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet

L'opération porte sur la construction d'un bâtiment neuf sur le site existant du campus Jourdan, situé dans le 14è arrondissement de Paris, et destiné à l'enseignement supérieur et la recherche.

Il remplacera les 4 constructions existantes le long de la rue de la Tombe Issoire qui totalisent 2 785 m2.

Il comprendra essentiellement des bureaux administratifs, des bureaux pour les chercheurs, et des salles de cours.

Le terrain du campus proprement dit représente 13 736 m².

L'assiette de l'opération ne concerne qu'une partie du terrain, actuellement occupé par des constructions existantes situées sur la partie ouest du campus.

La surface de cette assiette est d'environ 3 500 m².

#### 4.2 Objectifs du projet

Le campus offre aujourd'hui des conditions immobilières qui ne sont plus adaptées: la reconstruction permettra d'installer sur le site Jourdan la tête du réseau PSE, dans un ensemble immobilier comprenant l'enseignement et les bureaux de recherches et également donner à la PSE des conditions immobilières propices à son rayonnement international. Les bâtiments actuels sont de type préfabriqués construits en 1948. Ils sont inadaptés à l'Enseignement et à la Recherche en terme de qualité thermique. Le nouveau bâtiment s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

la structure sera réalisée en béton armé, système poteaux poutres, avec un entraxe des poteaux limité. Les planchers sont prévus en dalles alvéolaires avec chape de compression. Les terrassements généraux seront réalisés à l'avancement de la réalisation des parois périphériques.

Le décapage, nivellement et terrassements en pleine masse pour l'encaissement des fondations seront exécutés à l'aide des méthodes traditionnelles. On minimisera les nuisances en prenant en compte toutes les sujétions dues à la proximité d'ouvrages voisins. La plate-forme sera réglée en fond de fouille sous le niveau du dallage. Les pentes de talus ne dépasseront en aucun cas les 35° ou 45° et devront être protégées des eaux de ruissellement par la mise en place d'un polyane.

De manière générale, les terres provenant des fouilles seront évacuées aux décharges publiques. Si la qualité des matériaux le permet, une partie des déblais sera mise en dépôt et réutilisée en remblaiement des talus excavés hors de l'emprise de l'ouvrage. Ces vides seront remblayés jusqu'au niveau des plates-formes extérieures. Ces remblais seront purgés, avant mise en place, de tous gravois et corps étrangers. Ils seront compactés par couches successives le long des voiles et des zones traitées en espaces verts

Le site étant situé au droit d'anciennes carrières, le projet nécessite la réalisation de confortements par piliers maçonnés ou par injections pour combler les vides.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ENS (Ecole Normale Supérieure) et la PSE (Paris School of Economics) seront affectataires du bâtiment et proposeront des programmes d'enseignement de niveau masters et doctorats. La gestion générale de la sécurité et des infrastructures techniques lourdes (chauffage, électricité, eau, etc.) sera assurée par l'ENS.

La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	tive de l'Etat competente e	n matiere a enviro	onnemeni d	evia elle	Joine do(x)
Le projet fait l'objet d'une demande de	Permis de Construire.				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	MIZES E A SECONOMINE LEMPLY POR MIT ELECTRON POR CHESTORY FOR A MARKET POR SECOND MICE AND A CHARLES AND ARCHITECTURE.	est rempli			
Dispense étude d'impact éventue	эне •			A COMPANY AND A CONTROL OF	n skaler sa veckor see skorkerspiret en de skales in disk
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	orojet et superficie globale (assie	tte) de l'opération - p	oréciser les ur	ités de me	sure utilisées
Grande	eurs caractéristiques		13 736 m2	Valeur	
Surface du terrain d'assiette Surface du terrain concemé par les travau Surface utile projet Coefficient d'imperméabilisation ' 'ombre étages Ombre de places de parking	IX.		environ 3500 7790 m² 72% R+6 39 places	m² (35 m x	100 m)
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiq	ues¹ Long. 2 ° 19	9 ' <u>50</u> " <u>E</u>	Lat. <u>48</u> °	49 ' <u>20 " N</u>
48 Boulevard Jourdan 75014 PARIS	Pour les rubriques 5° a), 6°	b) et d), 8°, 10°, 18°	°, 28° a) et b	, 32°; 41°	et 42° :
	Point de départ :	Long°_	t t	Lat ° _	_'_"_
	Point d'arrivée :	Long°_		<b>Lat.</b> ° _	
	Communes traversées :				
					X
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un	ouvrage existant?		Dui	Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou ce		ne étude d'impact 7		<b>Dui</b>	Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été					. X
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progr				Oui	Non
Si oui, de quels projets se compos	e le programme ?				

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

Pour l'outre mer voir notice evolicative

	5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée	
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des	sols sur le lieu de votre projet ?	
Usage actuel du sol : occupé pour permettre la construction	par 4 bâtiments de l'Ecole Normale Supérieure qui seront démolis du nouveau bâtiment, en lieu et place.	
	locuments d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?  Règlement applicable à la zone du projet : zone UG du PLU de Paris	i <sup>X</sup> Non
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le  ou les		
règlements applicables à la zone du projet		

environnementale?

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée:

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact">http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact</a>

Oui

Non

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?		х	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		<b>X</b>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	x		Le projet se situe à moins de 100 mètres de: - la rue de la Tombe Issoire : catégorie 3 - le boulevard Jourdan : catégorie 3 ainsi toute la parcelle du Campus Jourdan est soumise au bruit. (article L. 571-10 du Code de l'environnement, décret du 9 janvier 1995, arrêté du 30 mai 1996 et circulaire du 25 juillet 1996: classement sonore des grandes voies existantes par les préfets)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		x	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?		X	
approuvé?			
ans un site ou sur des sols pollués?		x	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		х	
uans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	x		Le campus Jourdan est situé dans le périmètre de protection d'un Monument Historique (La Fondation Néerlandaise, 61 bd Jourdan). Il est donc concerné par les mesures applicables conformément à l'article L.621-31 du Code du Patrimoine pour destruction, toute nouvelle construction ou transformation : une autorisation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France.

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines o	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?		x	

j#	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Le site fait partie du zonage réglementaire rentrant dans le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPR) « mouvements de terrains, zones sous-minées par d'anciennes carrières ». Le service des Carrières a été sollicité en amont dans le cadre des études de PC.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	
Commodités				
de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par		X	
12	des nuisances sonores ?		x	
r <sup>)</sup>		***************************************		
8	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
55-	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		x	
9	Est-il concerné par des vibrations ?		х	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Compte tenu du contexte géologique du terrain, la solution proposée consiste à infiltrer dans le sol du jardin côté Est les 8 premiers millimètres de pluie par l'intermédiaire de puits d'infiltration. Au-delà des 8 mm, les eaux pluviales seront rejetées dans le réseau communal par l'intermédiaire de trop plein mis en place dans les puits d'infiltration.  Les eaux de surface des voiries seront récupérées par des regards à grilles ou caniveaux à grilles reliés au réseau intérieur des bâtiments. Les ouvrages de prétraitement amont sont situés au droit de la collecte du ruissellement des voiries. La dépollution sera essentiellement mécanique.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets produits par le Campus Jourdan seront essentiellement ceux générés par les enseignants, les étudiants et le personnel administratif de l'établissement ayant un rapport avec une activité de bureau et d'enseignement (papiers, cartons, emballages, consommables de bureautique pour l'essentiel)  Le projet se situant dans le 14ème arrondissement de Paris et les déchets du bâtiment étant similaires aux ordures ménagères des particuliers. Ils seront triés puis collectés par les services de la propreté, aux horaires de collecte des ordures ménagères.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		x	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées qu 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
วบi Non <sup>X</sup> Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.
Mais également pour les raisons suivantes :
<ul> <li>le nouveau bâtiment est implanté au droit de 4 bâtiments à démolir, permettant ainsi le respect intégral des 2 Espaces</li> <li>Verts Protégés, au Nord de la parcelle et au cœur du Campus.</li> </ul>
- le nouveau bâtiment n'entraînera qu'une augmentation totale de surface de 9 686 m2 (12 471 m2 neuf - 2 785 m2 à démolir)

#### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet				
·	- Anne			
				*3

#### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

6 femis loss

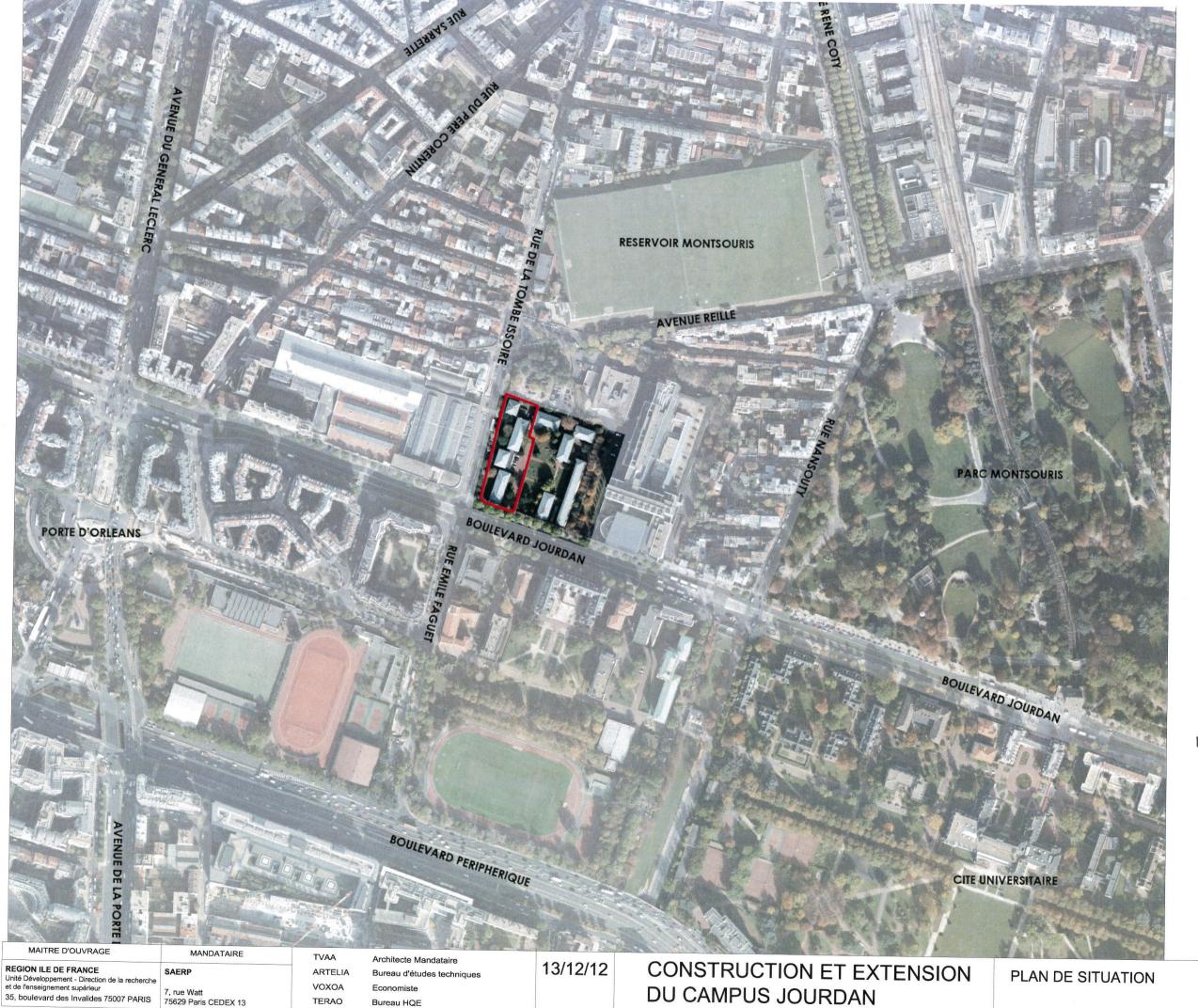
Pour le Président du Conseil Régional

ej par délégation,

ryof-coloint de la recherche et <del>uc l'en</del>seignement supérieur

Signature

Pierre BARRY



T V A A

SARL D'ARC HITECTURE

43, rue Bobillo 75013 PARIS

Tél.: 01 45 89 30 00 - Fax 01 45 89 12 44

Pour le Président du Conseil Régional et par délégation

la Chef du service "Opérations immobilières
Enseignement supérieur - Recherche" Béatrice LERAY-DEVEAUTOUR

REGION ILE DE FRANCE Unité Développement - Direction de la recherche et de l'enseignement supérieur

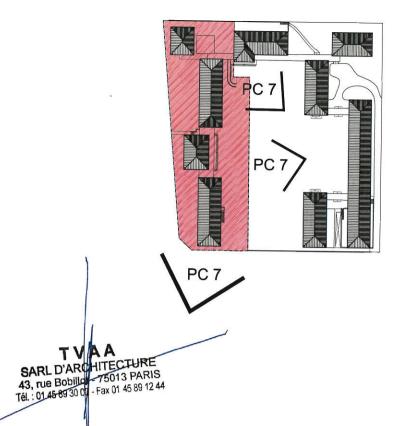
DU CAMPUS JOURDAN

Annexe

## TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE













IVIALL	KEDIC	UVRAGE
 		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

